

BLOIS 2017

**COMPTE RENDU DE
LES ARCHIVES DE LA RECHERCHE : REGARDS CROISÉS DE
CHERCHEURS ET DE PROFESSIONNELS DE LA DOCUMENTATION**

ROMAIN VANEL

Jeudi 05 octobre, 17h45 à 19h15 - Salle Lavoisier, Conseil départemental

Proposée par le Centre des archives en philosophie et édition des sciences (CAPHÉS) dans le cadre du Lab de l'enseignant et du chercheur

Intervenants :

- Elydia Barret (conservatrice de bibliothèque), modératrice
- Déborah Dubald (Institut universitaire européen de Florence)
- Patrice Bret (labEx Hastec, membre honoraire du CAK)
- Marc Renneville (CNRS, CAK), Nathalie Queyroux (CNRS, CAPHÉS)

Quels sont le rôle et les spécificités des archives scientifiques au sein de la recherche ? En quoi consiste le travail du chercheur en tant que producteur et utilisateur des archives ? Quels sont les lieux, les modes de collecte et de diffusion ?

1. PATRICE BRET

Labex Hastec, membre honoraire du CAK.

Il travaille sur le XVIII^e siècle, sur une approche sociale et culturelle de la science.

En 50 ans d'exploration des archives, les choses ont beaucoup changé ! Dans les années 1970, il n'y avait pas de guide, sauf ceux du début du XX^e siècle.

Il est un éditeur de la correspondance de Lavoisier.

Lavoisier a posé les bases de la chimie actuelle. Mais dans sa correspondance, on découvre un autre Lavoisier. Il y fait, par exemple, un projet de réforme de l'académie des sciences en 1766 (en s'y donnant une place !). Dans un livre de sa collection il se dit membre de l'académie en 1767. Il n'y est élu qu'en 1768.

En travaillant aux archives militaires, on peut avoir le plaisir de découvrir des archives que personne, ou presque n'a vu depuis le XVIII^e siècle.

Les archives privées sont plus difficiles d'accès, car on est soumis à la bonne volonté de leur propriétaire.

Dans les archives on peut suivre toutes les phases de l'activité savante. Par exemple, les cahiers de laboratoires...

2. DÉBORAH DUBALD

Institut universitaire européen de Florence.

Recherche sur les musées d'histoire naturelle, entre 1800 et 1870, une période peu connue.

Il reste assez peu de documents, car beaucoup ont été détruits.

C'est une sorte d'histoire des petits musées, mais avec une pratique savante spécifique.

Question de la municipalisation des collections privées. Pourquoi une ville comme Toulouse garde et entretient une collection naturaliste ?

Sur le corpus documentaire.

Est-ce qu'étudier l'histoire d'un musée est de l'histoire des sciences. Plutôt l'histoire des savoir ?

Les musées sont ils des lieux de savoir ? C'est toute la question de la production du savoir dans les musées.

En histoire des sciences, on ne se cantonne pas à un seul type d'archive. Dans le corpus, 90% des sources sont des délibérations municipales, des correspondances entre maire et musée, des inventaires (important, car il reflète la propriété de la ville, et pas forcément un classement scientifique), des notes de voyages, commentaires sur d'autres musées...

La production scientifique est réduite. Il y a peu de réseau, peu de correspondances de savants dans les sources.

Dans ce travail d'archive, il est possible de reconstruire la vie quotidienne du directeur de musée, à une époque où il restait en poste très longtemps.

L'éclatement géographique des sources est une difficulté. Le numérique permet parfois de gagner du temps et de l'organisation.

Les sources ne sont pas forcément très accessibles. En travaillant sur ces musées, on rencontre l'histoire locale, et les réticences locales. «Ah mais il y a déjà une livre sur le musée XXXX!». Peut être une réticence qu'un «étranger» s'approprie l'histoire locale.

3. MARC RENNEVILLE

CNRS, CAK

Le récit de la découverte, est toujours une construction et une reconstruction. Du coup, sur quoi se base l'historien pour travailler ?

Il y a un grand intérêt pour les réponses que l'on a jamais, comme les raisons de certains crimes.

Il y a beaucoup d'innovation en histoire de la justice : recherches sur les cellules (tailles...), création de la guillotine, bracelet électronique, ... Tout ceci est documenté.

On trouve des innovations dans les lieux d'exécutions des peines (toutes les prisons ne sont pas les mêmes, ...), les organisations des lieux, ...

La patrimoine de la justice est vaste. Il va des objets aux pratiques professionnelles de la justice.

En 1876, est créée l'«asile pour condamnés aliéné de Gaillon» qui fonctionne de 1876 à 1906, premier lieu d'internement. Pour documenter cette innovation on dispose d'archives : correspondance des directeurs, archives administratives...

Le bâtiment ferme en 1906. Pourquoi ? Les crédits sont coupés en 1906 (bien documenté dans le JO). En 1901, un médecin démissionne. Puis il est convoqué par l'administration pénitentiaire. Il propose un remplaçant qui met ses conditions. Les médecins sont sur place deux jours par semaine et sont complétés par des internes. Mais même ces derniers ne veulent pas rester. L'innovation n'est finalement plus si intéressante pour les médecins de l'époque.

Le problème de la dispersion des archives trouve une solution dans le numérique, car il permet de rassembler des sources.

Les mises en ligne posent beaucoup de questions : techniques, classement, ...
Des travaux avec des ergonomes, permettent de mesurer l'impact de l'archive sur celui qui la consulte.

4. NATHALIE QUEYROUX

CNRS, CAPHES

4.1. Responsable du centre de documentation du Caphes. Création de toute pièce d'un centre de documentation en 2005. Cela a été possible avec l'ENS de Paris qui héberge le centre de documentation.

Le centre a pour mission de réunir des fonds de chercheurs, de sociétés savantes, du XXe siècle.

Pour une «bibliothécaire», travailler sur les archives est très intéressant. Pour les donateurs, le don implique souvent le travail de deuil. Une partie du travail relève de la rencontre, de la confiance.

L'archiviste organise le fond, sans l'interpréter.

L'investissement n'est pas le même pour la gestion d'une bibliothèque.

Mais il est difficile de collecter les archives. Par exemple quand le fond est lacunaire, mal écrit, incohérent, ou d'un domaine qui n'est pas du tout celui de l'archiviste.

La valorisation n'est pas toujours facile, notamment en raison du droit d'auteur. La valorisation est essentielle pour faire connaître les fonds d'archives.

4.2. Sur le réseau HiPhiSciTech. C'est un collectif de professionnels qui réfléchit à des outils pour les chercheurs. L'idée est de créer un répertoire des sources disponibles en histoire et philosophie des sciences.

5. ELYDIA BARRET

Dans le cadre du campus Condorcet, se développe un projet d'un centre d'archive en SHS.

Ouverture du campus en 2020, pour une centaine d'équipes de recherche avec des outils communs comme une bibliothèque.

La bibliothèque sera constituée des fonds de plus 50 bibliothèques existantes.

Les archives seront constituées de la collecte de nombreux établissements. 80-90% seront des archives des acteurs académiques. Elles couvrent des champs de recherches larges en SHS.

Il y a encore du travail d'inventaire, et du travail d'harmonisation des pratiques.

Les archives scientifiques sont très dispersées. Ce travail va permettre une sorte de remembrement. Le droit d'auteur est aussi une particularité des archives scientifiques, car tous les documents conservés n'ont pas les mêmes statuts.

Certains documents d'archives sont attachés à des bibliothèques. La bibliothèque tentera de conserver ses liens.

INSTITUT FOURIER, 100 RUE DES MATHS, 38402 SAINT MARTIN D'HERES
E-mail address: romain.vanel@univ-grenoble-alpes.fr